

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OMS
DU 22 Mars 2022**

Etaient présents : Mme BACQUÉ Christine (représentant Mr PLAISANCE), Madame Annie BALAS, Monsieur Philippe BARON, Madame Nathalie BRUSTY, Madame Martine CASSAGNE, Monsieur Francis COLOMBO, Monsieur ELASRI Fabrice, Monsieur Jean-Luc LANABRAS, Madame Morgane LAGOUTE, Monsieur Olivier NICOLAS, Monsieur Pascal PROUST, Monsieur Romain PUJOLLE, Monsieur Daniel ROZES, Mme GORIAUD Océane représentant Mr AMOROSI

Etaient excusés : Monsieur Xavier BOHARD, Monsieur Pierre JORDA, Monsieur Pascal LABADENS, Madame Monique MARROT, Monsieur Patrick PILATI Monsieur Simon DURAN, Madame Julie RIBET, Monsieur Rui OLIVEIRA SANTOS, Monsieur Gérard PLAISANCE (représenté par Mme BACQUÉ Christine), Monsieur Thierry AMOROSI (représenté par Mme GORIAUD Océane)

Etaient Absents : Madame Julie RIBET, Monsieur Pierre JORDA, Monsieur Addi HASSAINI, Monsieur Julien PELLICER.

Assistaient à la séance : Marc JOUANIN (Club de Spéléologie) -DUCOS Florence et URIZZI Angélique (salariées)

Secrétaire de séance : Florence DUCOS

Daniel ROZES Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en annonçant les excusés. Il remercie également Mr BARON Adjoint aux sports d'être présent ce soir.

1) *Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 6 Octobre 2021* :

Le Président après avoir vérifié que tous les membres avaient bien reçu ce PV, demande la validation de celui-ci, aucune question n'est posée : le PV est validé à l'unanimité des membres présents

2) *Présentation des Documents comptables pour l'exercice 2021* :

Daniel ROZES donne la parole à Martine CASSAGNE, Trésorière de l'OMS, afin que celle-ci détaille les documents projetés

Mme CASSAGNE commence par présenter le Compte de Résultat 2021, qui fait apparaître un Résultat net Comptable excédentaire de **19 782.76 €**.

Elle tient à bien souligner que depuis 2 années, la pandémie due au COVID 19, a fortement impactée le déroulement des manifestations de l'OMS : En effet, La Collectivité a continué à soutenir l'OMS sans baisser le montant de la part de la Subvention dédiée à la mise en place des manifestations et devant l'absence de ces événements sportifs en 2021, les dépenses afférentes non pas été faites, et ont augmenté de ce fait notre bénéfice.

Si l'on rajoute à la situation sanitaire, l'arrêt de travail du 15 Février au 16 mai 2021 de Florence DUCOS avec une reprise en mi-temps thérapeutique jusqu'au 30 Août 2021, on constate une baisse de la masse salariale pour 2021.

Des exonérations de charges URSSAF et des aides aux paiements des charges sociales, viennent également expliquer ce Résultat Comptable.

Elle présente le Bilan ainsi que le compte de Résultat Analytique celui faisant apparaître des dépenses pour des manifestations qui n'ont pas pu se dérouler -soit pour raisons sanitaires pour les unes et une annulation le jour

même pour cause de très mauvaises conditions météorologiques pour l'autre. Il est évident que les manifestations se préparent plusieurs mois à l'avance et des frais sont engagés sans qu'aucune certitude sur le déroulement ne puisse être avancée dans ce contexte si particulier.

Après présentation de chiffres et les explications données, Mr ROZES tout en remerciant Mme CASSAGNE, reprend la parole et tient à souligner que le bénéfice peut sembler élevé, mais qu'il faut rester très vigilant, et les années passées sont là pour rappeler qu'une année bénéficiaire peut aussi laisser la place à une année déficitaire.

Mr BARON, Adjoint aux Sports de la Ville d'Auch, souhaite préciser qu'effectivement la Mairie d'Auch a fait le choix de maintenir la subvention annuelle au même montant, afin de permettre à l'OMS de mettre en place d'autres événements sportifs et/ou d'améliorer certaines manifestations comme la Soirée Auch fête Ses Champions qui s'est déroulée vendredi 18 Mars 2022 et qui a tenu ses promesses à la fois sur le déroulé des remises des récompenses mais aussi sur la qualité du cocktail dinatoire et de l'animation musicale qui l'accompagnait.

3) Date de l'Assemblée Générale et Préparation de celle-ci :

Daniel ROZES rappelle que c'est le Comité Directeur qui décide de la date de l'Assemblée Générale mais que devant le peu de disponibilité de la salle de Réunion du Mouzon avec les activités à la fois sportives et culturelles qui reprennent et dont il faut se réjouir, une seule date était disponible :

- Vendredi 8 Avril à 19h dans la Salle de réunion du Mouzon. Celle-ci est validée à l'unanimité
- Le Montant de la cotisation pour l'année 2022 : 45 € à l'identique des deux années passées pour lesquelles l'OMS a offert le paiement aux clubs affiliés, en soutien, devant la période difficile traversée : validée à l'unanimité.
- Un club a déposé sa candidature pour intégrer le Collège des clubs fédéraux : L'Echiquier de l'Armagnac

4) Validation de la révision du Règlement Intérieur :

Chaque membre du Comité Directeur avait reçu un exemplaire de cette proposition de révision avant la réunion de ce soir.

Le Président indique que la partie qui a été supprimée concernant les sanctions en cas d'absence pour les membres du Comité Directeur, chacun étant bénévole, il n'apparaissait pas opportun aux Membres du Bureau de l'OMS de laisser cette partie dans le règlement intérieur. Le remaniement des commissions a été aussi inscrit dans ce règlement, ainsi adapté à la nouvelle organisation de l'OMS.

5) Manifestations 2022 et Travaux des Commissions :

| | |
|--|---|
| MOUV'ADOS | Lundis 07 février, 14 mars et 04 avril 2022 |
| AUCH FÊTE SES CHAMPIONS | Vendredi 18 mars 2022 |
| JEUX D'AUCH <small>Dans le cadre du Mois de l'Europe</small> | Mardi 10 et Jeudi 12 mai 2022 → Écoles Samedi 14 mai 2022 → Familles |
| FOIRE DU SPORT & DE LA CULTURE | Samedi 03 et Dimanche 04 septembre 2022 |
| ASCENSION MONUMENTALE | Samedi 17 septembre 2022 |
| JOURNÉES MULTISPORTS & CITOYENNETÉ | <small>Mercredi/Jeu de la 1^{ère} semaine des vacances scolaires</small> 23/24 Février - 27/28 Avril - 06/07 Juillet - 26/27 Octobre |

† **Commission MANIFESTATIONS** : Mr ROZES informe les membres du Comité Directeur sur les points suivants :

3 réunions ont eu lieu depuis la nouvelle organisation des commissions :

- Auch fête ses Champions qui aurait dû se dérouler le vendredi 21 janvier a été reportée pour cause de restrictions sanitaires dans le déroulement, au vendredi 18 mars ;
 - Annulation du report de l'édition « Ascension Monumentale » au printemps 2022, mais l'Edition 2022 le 17 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, a été fixée
 - La Foire du Sport et de la Culture, verra quelques changements :
 - 2 buvettes snack, mais plus de restaurant – 1 petite augmentation de 0.50 cts d'euros sur les bières et sur les sodas (les prix pratiqués sont fixés par l'OMS).Romain PUJOLLE représentant le club de basket ABC, pousse les clubs à tenir la buvette qui représente un apport financier pas négligeable et permet de rencontrer les autres clubs. Mr ROZES Lui demande de bien vouloir nous communiquer le bilan de la tenue de la buvette snack de l'an passé afin que les clubs qui seront attributaires cette année puissent s'appuyer sur leur expérience.
- Changements pour les Associations Culturelles qui souhaitent être présentes sur la Foire ; la difficulté pour les membres de la Commission qui œuvrent à la mise en place de cette manifestation a toujours été de définir le « où commence la culture et où elle s'arrête ? ».
- Daniel ROZES a signalé cette difficulté à la municipalité en expliquant bien que si l'OMS est compétent pour gérer des clubs sportifs, la gestion des demandes des associations culturelles, n'entre pas dans ses compétences. Mr BARON Adjoint aux Sports intervient et après avoir entendu les difficultés de l'OMS s'est penché sur cette problématique et lors de la réunion prochainement fixée (le 1^{er} avril), entre l'OMS et la Mairie une approche pour traiter les différentes demandes des associations autres que sportives sera affinée et arrêtée. Il précise bien que la culture est devenue une compétence Agglomération du Grand Auch, il connaît très bien le problème lié au succès même de la Foire qui est une belle vitrine pour toutes les associations et que les demandes ne cessent d'augmenter.
- Les dossiers d'inscription doivent être envoyés autour du 15 avril avec un retour pour le 15 Mai, signale Mr ROZES

† **Commission ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS**

La parole est donnée à Jean-Luc LANABRAS

Celui indique que 14 membres composent sa commission, 12 représentants les clubs affiliés, 2 élus Les axes de travail de la commission

- Accompagnement Administratif
- Accompagnement Communication
- Action de l'OMS tournée vers le bénévolat.

Pour l'Accompagnement Administratif, pour le moment aucune sollicitation des clubs

Pour l'Accompagnement Communication : - **Pour l'Opération Flyers**, le club d'Aïkido ainsi que le CNA en ont profité pour la Foire du Sport et de la Culture – Pour l'Opération Podcasts, 10 clubs ont répondu à notre sollicitation et ont enregistré leur 1^{er} module de communication. La diffusion de ces modules a démarré sur les ondes de Gascogne FM (OMS-KAYAK-Tir à l'Arc). Il y a du retard dans la diffusion.

Malgré le très bon accueil de notre projet d'accompagnement exprimé par les clubs lors des Assemblées Générales auxquelles nous avons pu participer, le « sollicitation club » reste à ce jour encore faible et donc absorbable par la structure.

Le Site INTERNET de l'OMS : toujours en travaux, ralenti par « l'activité manifestations » de la structure, prioritaire.

Formation des clubs : une formation pour aider les clubs à créer des affiches sera mise en place d'ici peu.

Le Bénévolat : La Maison des Bénévoles existe. Le 1^{er} groupe (40 bénévoles) a été réuni le 19 novembre 2021 pour un sympathique repas. La « sollicitation clubs » est également faible avec à ce jour, une demande pour le club « la Quille Auscitaine », 2 personnes pour une aide à la tenue de buvette.

† **Commission JEUNESSE & PROJETS**

Mr ROZES en l'absence de Simon DURAN excusé ce soir, fait un retour sur les différentes manifestations en direction des jeunes :

- **Les journées Multisports et Citoyenneté** : 1^{er} stage avec l'Association UFOSPORT 32, avec différents parcours sportifs, laser run, foot fauteuil, cécifoot, hockey...et une partie sur les gestes qui sauvent (1^{er} secours). Les 2^{èmes} journées qui se dérouleront pour les vacances de d'avril, les clubs ont été sollicités et pour la partie citoyenneté une petite formation sur le tri sélectif des déchets sera menée avec un technicien du service propreté et une visite de l'Hôtel de Ville avec Mr le Maire sera organisée.
- **Mouv'ados** : une réunion a été provoquée avec le Président du CDOS afin de définir le réel rôle de l'OMS sur cette manifestation, créée il y a plusieurs années afin de redonner le goût au public adolescent parfois éloigné de la pratique sportive, de revenir vers ces activités et y retrouver un intérêt. Les ateliers proposés par des Comités Départementaux ou des clubs extérieurs à Auch, interpellent les dirigeants de l'OMS qui souhaitent recentrer à la fois l'investissement et le périmètre d'intervention. Une nouvelle convention devrait être mise en place, pour les années à venir. Les 2 Premières soirées ont eu lieu la dernière soirée est prévue le 4 avril prochain

Les Jeux d'Auch : A la demande de la Collectivité les jeux d'Auch seront présentés sous un nouveau format, dans le cadre des « Journées de l'Europe », sur 3 jours pendant la semaine du 9 au 14 mai 2022 : 2 journées avec des scolaires, le mardi et le jeudi, et le samedi on retrouvera la formule famille comme nous la connaissons. Ces Jeux se dérouleront sur le Parvis de la Cathédrale

Un questionnaire a été envoyé aux clubs sportifs afin qu'ils se positionnent et fassent des propositions d'ateliers soient sur les Jeux d'Auch, soient sur les Journées Multisports, soient les deux : nous espérons des retours nombreux, Mr ROZES informe que les clubs pourront faire appel à la « Maison des bénévoles » pour encadrer les ateliers si besoin.

Celle-ci sera sollicitée pour les repas sur les 2 journées scolaires des Jeux d'Auch, au moment du service.

Aucune question n'étant posée après ces différents descriptifs, Mr BARON prend la parole en fin de réunion pour interpellier les clubs présents, sur leur obligation de signer « **le contrat d'engagement républicain** » pour pouvoir bénéficier d'une subvention (y compris municipale). Il souhaite qu'une réunion d'information soit organisée afin d'échanger sur l'importance de cet engagement pour les responsables des associations et les obligations que cela engendre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20H30

La Secrétaire de séance